

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Biologie, chimie, santé, STAPS

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation du champ

Le champ de formation *Biologie, chimie, santé et STAPS* (BCSS) regroupe des formations de l'Université de Limoges issues de quatre de ses composantes : Faculté des Sciences et Techniques, Institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin, Faculté de Pharmacie, Faculté de Médecine ainsi que de l'Institut Limousin aux métiers de la rééducation (ILFOMER) et de l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI. Il regroupe 13 formations en sciences : trois mentions de licences générales, sept mentions de licences professionnelles, trois mentions de master auxquelles s'ajoutent après une année de PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé), les formations en santé de médecine, pharmacie et maïeutique (diplômes de formation générale DFG valant grade de licence et diplômes de formation approfondie DFA valant grade de master). Trois DUT et un Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) sont également rattachés à ce champ.

C'est à l'issue d'un travail d'autoévaluation des formations entre l'automne 2014 et le printemps 2016, que l'université de Limoges a décidé de présenter son offre de formation en cinq champs :

Droit, économie et gestion

Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique

Sciences des matériaux, génie civil, habitat

Biologie, chimie, santé, STAPS

Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Ces champs nouveaux plus ciblés se substituent à l'organisation en quatre domaines présentés dans le précédent contrat d'établissement 2012-2017.

Avis sur la cohérence du champ

Le champ BCSS est trans composantes (Faculté des sciences et techniques, Faculté de médecine et pharmacie, Institut universitaire de technologie) et bénéficie d'un adossement fort à la recherche. La grande majorité des enseignants-chercheurs qui interviennent dans les formations du champ BCSS font partie des équipes de recherche réunies au sein de l'Institut GEIST (Génomique, Environnement, Immunité, Santé et Thérapeutiques), fédération de recherche Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Les deux autres champs du domaine Sciences et technologie, santé sont chacun adossés à un institut de recherche. Cette cohérence entre un champ plus ciblé dans les disciplines de formation et un adossement à la recherche reconnue par les grands organismes Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) lui confèrent sa cohérence. Les formations en santé (médecine, pharmacie et maïeutique) ont très naturellement leur place dans ce champ qui privilégie les formations s'articulant autour de la biologie, de la santé, des sciences de la vie, des ressources naturelles, des activités physiques et sportives et de la chimie dont certaines spécialités concernent la qualité de l'eau et de l'environnement. La coexistence, dans un même champ de formations, de cursus de santé avec des cursus scientifiques classiques lui confère une originalité que l'établissement déclare vouloir soutenir et développer.

Les formations professionnelles du champ bénéficient d'une forte implication des milieux professionnels des différents secteurs et des collectivités. Ils participent notamment aux équipes pédagogiques et aux conseils de perfectionnement, à l'accueil des étudiants sur les sites, aux projets tuteurés, et aux stages. L'offre de licences professionnelles est à mettre en relation avec le potentiel économique de l'ex région Limousin et des départements limitrophes de la nouvelle région Aquitaine, notamment dans les domaines de l'eau et de l'environnement, de

l'élevage, des industries agroalimentaires, du potentiel forestier, et de l'attractivité de son territoire rural au tourisme et activités de pleine nature.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le champ BCSS, comme les autres champs de formations de l'université, est une nouvelle structuration pour laquelle rien n'est encore finalisé en termes de coordination et de pilotage qui devraient prendre leur place au cours du contrat à venir. Néanmoins dans son dossier d'accréditation, l'établissement propose certaines actions à mettre en œuvre au niveau du champ qui concernent la capacité de coordination des formations et la participation au management de la qualité. Par ailleurs, la réponse de l'établissement aux observations qui figurent sur le rapport d'évaluation du champ BCSS formule un ensemble de décisions stratégiques à mettre en œuvre pour un meilleur pilotage de l'offre de formation et l'évaluation de sa qualité.

La capacité de coordination des formations reste pilotée par les composantes de rattachement. Elle s'appuie sur le travail des équipes pédagogiques (analyse des contenus, réussite, insertion professionnelle, évaluation des formations par les étudiants, travail des conseils de perfectionnement). La création du champ BCSS recentré autour des équipes de recherche n'apparaît pas, faute d'un pilotage au niveau du champ, avoir conduit les équipes pédagogiques à offrir une meilleure cohérence, coordination entre les différentes formations, ni créer de nouvelles passerelles ou mutualisations des enseignements dans la nouvelle offre de formation.

Concernant spécifiquement les formations de santé, de nombreuses informations et indicateurs étaient absents du dossier bilan soumis au HCERES au printemps 2017. Le projet présenté au titre du contrat quinquennal 2018-2022 apporte certains éclaircissements. Ainsi, il apparaît qu'au cours de l'année 2016-2017 plusieurs mesures significatives ont été mises en place, en particulier une nouvelle procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants, complétée par une évaluation des stages hospitaliers aussi bien en médecine qu'en pharmacie. Il est clair que cette démarche doit être étendue aux stages officinaux de pharmacie. De même, l'organisation d'une journée spécifique d'orientation-réorientation à l'issue de la PACES (projet OREO) est une initiative bienvenue : au-delà d'une information sur les filières de santé auxquelles ils peuvent accéder, elle présente aux étudiants l'éventail des réorientations qui leurs sont ouvertes. Par ailleurs la création de l'Association Professionnels-Étudiants Distribution Pharmaceutique (APEDP) permet en plus des conseils de perfectionnement de renforcer les liens entre universitaires et professionnels de santé. Au total les premières améliorations proposées dans le cadre des cursus de santé sont intéressantes et laissent augurer des résultats très positifs au terme de leur mise en place complète.

L'établissement s'engage à revoir sa procédure d'évaluation dans le cadre d'une démarche qualité. Cet engagement répond à plusieurs recommandations formulées dans le rapport du comité d'évaluation telles qu'un meilleur suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants, la mise en place d'un système efficace d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Néanmoins, l'établissement aura tout intérêt à fournir un cahier des charges unifié pour fixer le rôle des conseils de perfectionnement et à mettre en place un suivi par la Commission formation de la mise en œuvre de leurs recommandations. L'évaluation des enseignements qui reste du ressort des équipes pédagogiques, devrait nécessairement être coordonnée au niveau du champ de formation. L'évaluation des formations et leur adéquation à la stratégie de l'université relèvent de l'établissement et de ses conseils. Le processus de certification des formations engagé par l'établissement pourra s'étendre à l'ensemble des formations du champ. Un pilotage efficace de l'offre de formation pourrait bénéficier de bases de données d'analyse des populations entrantes et de leur devenir en poursuite d'études ou dans le monde professionnel. La création annoncée d'un poste d'assistant ingénieur pour le suivi des diplômés peut ainsi contribuer à sa mise en œuvre.

Les partenariats internationaux avec l'université de Québec Trois Rivières et l'université Cadi Ayyad de Marrakech débouchent sur des doubles diplômes au niveau master et licence professionnelle. Un master international construit avec l'Office International de l'Eau sera ouvert à la formation continue. L'ouverture de l'établissement à l'international en termes de formations mériterait d'être développée en s'appuyant sur les actions internationales de coopérations scientifiques des équipes de recherche, notamment de l'Institut GEIST, dans une démarche incitative pilotée par l'université, en lien avec sa stratégie de recherche redéfinie selon trois axes : hautes technologies céramiques, électroniques, photoniques ; thématiques de santé ; niches d'excellence dans chaque discipline.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
DFG Maieutique	Grade L	U. Limoges	
DFG Médecine	Grade L	U. Limoges	
DFG Pharmacie	Grade L	U. Limoges	
DFA Maieutique	Grade M	U. Limoges	
DFA Médecine	Grade M	U. Limoges	
DFA Pharmacie	Grade M	U. Limoges	
Chime	L	U. Limoges	
Sciences de la vie	L	U. Limoges	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives STAPS	L	U. Limoges	Les réponses apportées aux difficultés relevées lors de l'évaluation du bilan restent trop limitées et peu convaincantes. Un point d'étape à mi-cours serait nécessaire.
Bio-industries et bio-technologies	LP	U. Limoges	
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	U. Limoges	
Métiers de la qualité	LP	U. Limoges	
Métiers des ressources Naturelles et de la forêt	LP	U. Limoges	
Productions animales	LP	U. Limoges	
Tourisme et loisirs sportifs	LP	U. Limoges	Bien que les responsables de la formation aient bien pris connaissance des remarques et recommandations formulées par le comité d'évaluation du bilan en particulier sur la diversification de l'origine des étudiants et le suivi de l'insertion des diplômés, les modifications proposées restent trop générales et leur opérationnalité difficile à évaluer. Un point d'étape à

			mi-parcours serait nécessaire.
Biologie santé	M	U. Limoges	restructuration
Chimie	M	U. Limoges	
Santé publique	M	U. Limoges	

Observations de l'établissement

Limoges, le 5 décembre 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/2171

OBJET :

Réponse de l'Université sur le rapport du champ Biologie, Chimie, Santé, STAPS pour le prochain contrat 2018-2022.

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges remercie le comité du HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur ce champ pour le prochain contrat 2018-2022. Les faiblesses et améliorations suggérées en termes de gouvernance et de pilotage du champ sont en cohérence avec la prise de conscience au sein de l'établissement d'une nécessité de repenser le pilotage des formations.

Le projet d'administration qui vient d'être lancé à la rentrée 2017 vise à produire un travail de fond sur l'ensemble de l'établissement afin de fiabiliser et de mettre en cohérence les données issues de tous ses applicatifs. Ces données permettront de facto de doter les instances de gouvernance d'indicateurs de référence pour un pilotage stratégique de notre offre de formation, au niveau de la mention, du champ de formation, et de l'établissement.

Pour ce qui concerne le suivi des diplômés, il convient de préciser que l'Observatoire de l'Université, conformément aux directives ministérielles, réalise un suivi des diplômés à 30 mois pour l'ensemble des licences professionnelles et des masters. Les carences relevées seront levées par des processus de production de la donnée partagés entre l'observatoire et les composantes, par une meilleure prise en compte du besoin au niveau des responsables de formation, une amélioration des circuits de diffusion et par la mise en place d'instances d'analyse des données au niveau des champs de formation.

Une analyse des populations entrantes sera également réalisée comprenant une étude du profil des entrants et les taux de réussite associés. Des fiches réussite par formation ont d'ores et déjà été réalisées par l'Observatoire des formations de l'Université.

Ces améliorations s'inscrivent dans la démarche de suivi continu de ces formations, dont les engagements sont déjà décrits dans l'annexe 2 AOF notation des dispositifs déposée pour l'accréditation.

L'établissement s'engage, notamment, à :

- mettre en place des conseils stratégiques par champ de formation afin de mieux coordonner l'offre de formation, en vérifier la cohérence interne, la pertinence et

consolider les liens de chaque formation avec le monde socio-économique et le territoire.

- définir un cahier des charges partagé pour l'ensemble des conseils de perfectionnement des formations et les conseils stratégiques des champs, construit autour d'une démarche commune et d'objectifs partagés. Notre ambition est d'impulser une démarche générale d'amélioration continue de notre offre de formation.

Ces différents conseils seront dotés d'outils d'analyse communs (données relatives à l'évaluation des formations, aux stages, à l'insertion professionnelle des diplômés, et à la réussite des diplômés). Les bilans des conseils seront présentés et discutés en CFVU. Les comptes rendus seront archivés dans une GEID permettant un suivi dans le temps des améliorations.

Un suivi particulier se fera dès cette année sur les formations pour lesquelles le HCERES préconise une évaluation à mi-parcours.

Ainsi deux formations (Licence STAPS et LP Tourisme et loisirs sportifs) au sein du champ BCSS seront plus particulièrement suivies comme le préconise le HCERES. Compte tenu des tensions à l'entrée dans ce domaine de formation, l'Université de Limoges sera très vigilante quant aux possibilités d'insertion professionnelle à l'issue du diplôme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

